

EXTRAIT

N° 2026_CC_179

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de
Conseillers :

En
exercice 67

Présents 61

Votants 64

Dont 3 procurations

OBJET :

RESSOURCES
HUMAINES :

Dispositif Insite /

Adhésion



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : 18/06/2026

Publié ou notifié
le : 18/06/2026

L'an deux mille vingt six le : Jeudi 4 Juin à 18 H 30
le Conseil Communautaire dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Luzy,
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la
CCBLM.

Date de convocation : 28 Mai 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : Marie-Bernard BENOIST Supplée Emmanuel PERRIN
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT

- Cercy-la-Tour : Michel MULOT
François COMTE, Florence CIBICK,
Jacques DUBRESSON

- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE

- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,
Christine MASCARELLO,
Denis ARLAUD

- Chiddes : Eric VANNIER
- Chougny : Thierry LAPORTE
- Dun sur Grandry : /
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : Pascal PERRIN
- Lanty : Joanna KAMINSKA-GALL
- Larochemillay : Nathalie MICHON
- Limanton : Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,
Florence CHANDIOUX, Gilles GONIN,
Catherine BRESTEAU, Thierry DESCOURS,
Jean-Claude DESRAYAUD, Gislaine VINCENT

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_179-DE

S²LO

.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Jean-Pierre FREGUIN
- **Montaron** : Monique JOUAULT
- **Mont et Marré** : Sylvain BONNODOT
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Manuel HOUSSAIS,
Jean-Paul LAMBOURG, Elisabeth JOSSE

- **Ougny** : Michel DURAND
- **Poil** : Vincent GOUÉFFON
- **Préporché** : **Fabrice PAUCHARD Supplée Estelle BLAUDIER**
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : Sylvie de QUATREBARBES

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON, Raymond MATHIEU

- **Saint-Seine** : Jean-Marc GALERA
- **Savigny Poil Fol** : Bruno HERVÉ
- **Semelay** : /
- **Sermages** : **Alain COLLIN Supplée Dominique STRIESKA**
- **Tamnay en Bazois** : Christian SIMONET
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : Olivier FOREST
- **Thaix** : **Jean-Jacques PLOUVIER Supplée David JOYEUX**
- **Tintury** : Pascale CHAMARD
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1- M. Serge DUCREUZOT à M. Pierre TISSIER-MARLOT
- 2- M. Frédéric LEMOINE à M. David BONGARD
- 3- Mme Véronique VALET à M. François COMTE

RESSOURCES HUMAINES -

Dispositif Insite / Adhésion

Mme Alice COURANJOU, Vice-Présidente en charge des ressources humaines, explique qu'une des orientations politiques du programme de campagne porte sur le développement des stages sur le territoire dans le volet sur l'installation des jeunes, en vue de la « brigade jeunes ».

L'association InSite propose des dispositifs d'accompagnement des missions au cœur des communes rurales afin d'y faire vivre des projets culturels, sociaux et environnementaux.

1. **Le stage rural**, qui est en phase expérimentale jusqu'en aout 2027, subventionné par le Massif Central, met en relation les acteurs des territoires ruraux avec des jeunes issus d'un cursus universitaire (licence, master, etc..) afin qu'il valide celui-ci.
Il s'agit d'un stage de 6 mois d'une durée hebdomadaire de 35 heures. Le stagiaire est indemnisé par InSite à raison de 4,50€ de l'heure.
En contrepartie, la collectivité d'accueil doit mettre en place une équipe locale de référents / tuteurs et mettre à disposition un logement à titre gracieux.
L'avantage pour la collectivité est qu'elle recrute des compétences sur des projets précis et poussés. A l'issue du stage, le jeune fournit un livrable.
Le nombre de stagiaires est limité en fonction des « sessions » puisqu'il s'agit d'un projet expérimental.
Actuellement, pour l'automne 2026, le nombre de stages est atteint. Par contre, pour janvier 2027, le quota n'est pas atteint pour le moment. Par ailleurs, le début d'année est une période profitable pour avoir des profils diversifiés.
2. **Le Volontariat rural** : mobilise des jeunes de 18 à 30 ans en service civique à raison de 24 heures hebdomadaires qui pendant 6 mois s'installent au cœur des communes rurales afin d'y faire vivre des projets dans 3 domaines :
 - Animation et lien social
 - Culture et patrimoine
 - Environnement et développement durable

Pour bénéficier des dispositifs InSite, il faut remplir les conditions suivantes :

1. ***Envie de travailler avec des jeunes en créant une équipe locale de référents / tuteurs,***
2. ***Possibilité d'hébergement des stagiaires/volontaires,***
3. ***Adhésion à InSite à prix libre.***

Le montant de l'adhésion est libre et donc possible à partir de 1€. Cependant, un barème indicatif existe en fonction du nombre d'habitants par communes. Ainsi, pour une intercommunalité, la participation indicative forfaitaire est de 1 500€.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_179-DE



.../...

Il n'y a donc pas de tarif imposé. L'adhésion est sur une « année glissante » valable 1 an à compter de sa souscription, soit au plus tard au moment du lancement du volontariat rural ou du stage.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide

- **d'adhérer à Insite,**
- **de verser un montant d'adhésion de 1 500 €.**

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_179-DE



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 4 juin 2026**

**La Secrétaire de Séance,
Annie LECERF.**

**La Présidente,
Jocelyne GUÉRIN.**

